



CORPORATION ÉCO-MINIÈRE ST-GEORGES

RAPPORT DE GESTION, ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour les six-mois clos le 30 septembre 2024

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de la Corporation Éco-Minière St-Georges (« St-Georges » ou la « Corporation ») devrait être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 mars 2024, les états financiers consolidés intérimaire pour les six-mois clos au 30 septembre 2024 et les notes y afférents. Ces états financiers ont été préparés par la direction de la Corporation conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Des informations supplémentaires sur la Corporation sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : <https://www.sedarplus.ca/> et sur le site web de la corporation : <https://stgeorgesecomining.com/fr/>

Ce rapport de gestion est daté du **29 novembre 2024**.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Ce rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs concernant la Corporation. Ces déclarations prospectives, de par leur nature même, impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés. La Corporation considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais avertit le lecteur que ces hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup échappent au contrôle de la Corporation, pourraient finalement s'avérer incorrectes.

DESCRIPTION

La Corporation Éco-Minière St-Georges a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 21 juin 2002. Les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1. L'adresse du siège social de la Corporation est le 2700-1000, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 3G4, Canada.

La Corporation maintient un portefeuille diversifié de filiales complémentaires axées sur les minéraux critiques et stratégiques (MCS) et couvrant des activités clés allant de l'exploration minière à la récupération et à la valorisation des minéraux. Ses segments opérationnels et leurs activités sont :

- Iceland Resources EHF : exploration des ressources minérales en Islande
- St-Georges Métallurgie : recherche et développement de procédés métallurgiques
- EVSX : solutions complètes de recyclage de batteries
- H2SX : technologie de production d'hydrogène vert (En date du présent rapport, la Corporation conserve 90,10 % de H2SX).

Au 31 mars 2024, la Corporation détenait 19,39 % des actions en circulation de ZeU Technologies Inc. (« ZeU»), et ZeU opère comme une entité autonome sans direction commune. ZeU ne doit plus être consolidée dans les états financiers de l'entreprise.

APERÇU

La Corporation détient trois projets d'exploration minières actives au Québec, Canada : le projet Manicouagan, le projet Julie et le projet Notre-Dame.

En juillet 2023, le mandat de compiler les connaissances techniques sur les projets Manicouagan et Julie a été confié à des firmes géologiques indépendantes.

PROJET MANICOUAGAN

Description du projet

Le projet Manicouagan est situé à environ 70 km au nord du cratère Manicouagan et à 350 km au nord-ouest de Baie-Comeau au Québec. Il comprend 388 titres miniers pour une superficie de 20 474 hectares (204,7 km²) contenus sur les feuillets SNRC 22C03, 22C04 et 23C05. Le projet est prospectif pour les minéraux critiques et stratégiques, notamment le nickel, le cuivre, le cobalt, le platine, le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. La Corporation exploite une base avancée le long de la route Nationale 389, accessible à l'année et située à 5 heures au nord de Baie-Comeau ; le matériel et le personnel peuvent être transportés par hydravion (ou ski en hiver) et en hélicoptère en moins d'une heure. Le projet comprend un camp et une base d'hydravions.

Faits saillants

En janvier 2020, la Corporation a acquis 100 % du projet Manicouagan alors composé de 77 titres miniers, d'Exploration J. F. Inc et de Frank Dumas, alors administrateur de la Corporation. La Corporation a émis 5 000 000 d'actions aux vendeurs et a versé 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente et 25 000 \$ en espèces à la date anniversaire de l'entente. Un NSR de 2% sera accordé aux vendeurs, ainsi qu'une zone d'influence couvrant les deux feuillets SNRC où se situe la zone initiale du projet.

Au cours de la période de janvier 2020 à mars 2022, la Corporation a élargi la superficie du projet Manicouagan en acquérant 179 titres miniers par désignation sur carte électronique. La Corporation a également acquis deux titres miniers supplémentaires stratégiquement situés dans les limites du projet Manicouagan auprès de deux vendeurs sans lien de dépendance. La Corporation a émis 600 000 actions et a effectué un paiement de 10 000 \$ à la signature de l'entente. Un paiement supplémentaire de 25 000 \$ a été souscrit en unités de la Corporation au prix de 0,10 \$ par unité dans le cadre d'un placement privé clôturé en novembre 2020. La Corporation a également conclu une entente de rachat de redevances de 1 % pour acquérir la redevance de production de l'un des deux titulaires de redevances en vertu desquelles la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires

Au cours de la même période, la Corporation a rapatrié les carottes de forage historiques entreposées au camp Hélène vers ses installations sous contrat où elles ont été systématiquement échantillonnées et testées pour les

EGP. Les carottes des trous historiques ont été diagraphiées, coupées et échantillonnées à des intervalles d'un mètre. Plus de 2500 échantillons ont été analysés pour les 50 éléments. La Corporation a complété 2 639 mètres de forage sur 19 trous et les résultats partiels de cette campagne, ainsi que le rééchantillonnage des carottes historiques, ont été divulgués entre février et avril 2022.

Entre octobre et novembre 2022, la Corporation a divulgué l'intégralité des résultats du programme de forage 2021 et a ajouté 128 nouveaux titres au projet grâce à la désignation sur carte électronique. 1804 mètres ont été forés sur le projet, sur 11 trous.

En janvier 2023, un levé magnétique à haute résolution (MAG) du projet Manicouagan-Central et un levé électromagnétique (MAG-TDEM) du projet Manicouagan ont été complétés.

En février 2023, 2 titres ont été transférés d'un titulaire, sans frais pour la Corporation.

En avril 2023, l'équipe d'exploration a foré 1424 mètres sur six trous sur le projet Manicouagan. Toutes les carottes ont été diagraphiées et coupées et ont été envoyées au laboratoire en décembre 2023 pour des fins d'analyses. La Corporation a également réalisé 2 levés EM au sol et en profondeur.

Le 20 février 2024, la corporation a annoncé les résultats du programme de forage de 2023 sur le projet Manicouagan dont la découverte d'une minéralisation épaisse à faible teneur, qui étend la zone minéralisée connue sur une longueur de 7 kilomètres.

PROJET JULIE

Description du projet

Le projet Julie est situé à 90 minutes de route de la ville portuaire de Baie-Comeau sur la Côte-Nord du Québec. Le projet comprend 294 titres miniers pour une superficie de 16 226,99 hectares (162,27 km²). Il figure sur les feuillets SNRC 22K03, 22F13 et 22F14. Le projet est prospectif pour le nickel, le cuivre, le cobalt, le palladium, le platine, l'argent et le magnésium. Il y a un camp à proximité du projet, et les titres sont accessibles par des chemins de gravier et des chemins forestiers neuf mois par année et par une route d'hiver trois mois par année. Certains matériaux provenant du projet sont utilisés comme matières premières pour le développement de la technologie de traitement du nickel menée par la filiale Métallurgie St-Georges.

Faits saillants

En 2021, la Corporation a acquis 212 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte électronique. Elle a également conclu une convention d'achat pour 28 titres miniers adjacents au projet Julie en vertu de laquelle la Corporation a émis 100 000 actions ordinaires à une valeur attribuée de 27 000 \$ et un paiement en espèces de 50 000 \$ au vendeur. En 2021, la Corporation a également foré un total de 4 187 mètres sur 11 trous et effectué une analyse géophysique de fond sur 5 trous de forage.

PROJET NOTRE-DAME

Description du projet

Le projet Notre-Dame est situé près de la municipalité de Notre-Dame de Lorette sur le flanc nord du Lac St-Jean au Québec. 35 titres ont été acquis par désignation sur carte et 81 titres ont été transférés de trois vendeurs en échange d'une royauté. Il est prospectif pour le niobium, le césium, le lanthane, le néodyme, le praséodyme, le samarium et l'yttrium. Les résultats d'analyse d'échantillons de surface choisis ont révélé des teneurs notables en niobium provenant d'un indice de carbonatite non testé auparavant.

Faits saillants

En mai et juin 2022, les géologues et les sous-contracteurs de la Corporation ont mené une vaste campagne d'exploration de surface sur le projet. L'échantillonnage de surface, la géophysique, la cartographie et les coupes

de lignes ont été effectués sur tous les affleurements identifiés. Des travaux supplémentaires comprenant l'enlèvement des morts-terrains sur les zones les plus prometteuses ont été réalisés en parallèle. Plus de 210 échantillons collectés ont été envoyés aux laboratoires ALS. En novembre 2022, la Corporation a communiqué les résultats de sa campagne d'exploration de surface.

Le 24 octobre 2023, la Corporation a conclu une entente avec Slam Exploration Ltd. (« Slam ») (TSX : SXL) pour l'option de son projet Notre-Dame. Slam obtiendra 51 % du projet Notre-Dame en effectuant des paiements en espèces de 50 000 \$, en émettant 2 000 000 d'actions de Slam et en effectuant des travaux d'exploration qualifiés d'une valeur de 300 000 \$.

Le 5 février 2024, Slam Exploration Ltd. a résilié l'entente pour l'acquisition des titres du projet Notre-Dame.

Entre mars et avril 2024, la Corporation a réalisé 10 rainurages, 3 tranchées pour mieux définir la zone minéralisée et 14 trous de forage sur le projet Notre-Dame. Au total, 1009 mètres ont été forés, environ 27 mètres d'échantillons en rainure ont été prélevés et 75 mètres de tranchées ont été réalisés.

FILIALES

ICELAND RESOURCES EHF / ST-GEORGES ICELAND LTD.

En mars 2019, la Corporation, via sa filiale en propriété exclusive, St-Georges Iceland Ltd, a finalisé l'acquisition de 100 % d'Iceland Resources EHF, une société islandaise ayant des projets d'exploration minière. Son projet phare est le projet aurifère Thormodsdalur (Thor). En outre, Iceland Resources poursuit des intérêts dans l'exploitation des minéraux contenus dans les effluents géothermiques, détient une participation dans une centrale hydroélectrique islandaise et maintient une filiale en propriété exclusive, Melmi ehf.

PROJET AURIFÈRE THORMODSDALUR (THOR)

Description du projet

Thormodsdalur est situé à environ 20 km à l'est du centre-ville de Reykjavík, au sud-est du lac Hafravatn. Le projet a une longue histoire datant de sa découverte en 1908, lorsqu'un gisement d'or a été trouvé; il a ensuite été étudié entre 1908 et 1925. Des études entre 1996 et 2013 ont identifié la minéralisation du projet comme un système à faible sulfuration. Historiquement, 32 trous de forage totalisant 2 439 mètres ont été forés dans la zone.

Faits saillants

En août 2020, St-Georges a publié les premiers résultats de pyroanalyse de la campagne préliminaire d'exploration de surface menée sur Thor. Tous les échantillons choisis ont démontré la présence d'or, avec des résultats allant de 0,001 g/t à 37,4 g/t.

En septembre 2020, Iceland Resources a réalisé un trou de forage à circulation inverse de 124 m au projet Thor pour investiguer un échantillon de surface précédent ayant des teneurs de 37,4 g/t d'or. À une profondeur de 41,5 m, l'équipe a intersecté et confirmé par des analyses préliminaires l'existence d'un intervalle épais contenant une minéralisation aurifère moyenne de 0,24 g/t sur 80 mètres avec des teneurs en or allant de 0,01 g/t à 6,21 g/t.

En 2021, 1 542 mètres du programme de forage proposé de 4 060 mètres ont été complétés et les résultats ont été disséminés par communiqué de presse en avril 2022.

Le programme de forage d'été 2022 sur Thor a été reporté. L'équipe islandaise a été chargée d'une demi-douzaine de programmes de travaux géologiques de surface sur d'autres licences actives, ainsi que de diriger

les nouvelles initiatives de recyclage de batteries et de traitement métallurgique des effluents de puits géothermiques.

En juillet 2023, le mandat de compiler les connaissances techniques sur le projet Thor a été confié à des firmes géologiques indépendantes.

PROJET ELBOW CREEK

Le 25 novembre 2023, Iceland Resources a acquis des droits de surface et des droits miniers auprès de propriétaires privés sur le projet Elbow Creek. Selon les termes de l'accord, la filiale a accordé aux propriétaires fonciers une royauté de 2,5 %, dont 1,3 % peut être racheté pour 1,3 million de dollars américains dans les 90 jours suivant l'achèvement d'une étude de faisabilité finale sur le projet. Tout paiement supplémentaire versé aux propriétaires fonciers avant la mise en production sera déduit des paiements futurs de redevances, à l'exception de l'option de rachat partiel. Des exigences supplémentaires liées à l'accès au projet ont obligé la filiale à dépenser 50 000 USD dans les 60 jours (payés en janvier 2024).

PROJET D'EFFLUENT GEOTHERMIQUE EN ISLANDE

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des accords étaient désormais en place avec différents producteurs d'énergie géothermique en Islande qui permettent la collecte de matériel minéral de leurs opérations à des fins de recherche. Environ 200 kg de ce matériau ont été reçus par les laboratoires de recherche métallurgiques sous contrat de la Corporation au Québec.

En avril 2023, la Corporation a divulgué les premiers résultats d'analyse d'échantillons issus de son initiative d'échantillonnage métallurgique avec une centrale géothermique islandaise située sur son projet Reykjanes. Les meilleurs résultats comprennent jusqu'à 12,65 % de cuivre, plus de 30 % de zinc (limites de seuil), jusqu'à 353 g/t d'or et jusqu'à 5 960 g/t d'argent.

CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN ISLANDE

En octobre 2018, la Corporation a signé un accord d'achat et de souscription d'actions avec Spá EHF et Íslensk Vatnsorka EHF pour acquérir une participation de 15 % dans la centrale hydroélectrique de 10 à 20 MW située au sud de Langjokull en Islande.

MELMI EHF

En juin 2020, la Corporation a signé une lettre d'intention pour acquérir toutes les actions émises et en circulation de Melmi ehf (« Melmi »), qui détenait une participation de 100 % dans le projet aurifère Thor. Jusque-là, la Corporation ne disposait que d'une option de 41 % du projet. En octobre 2020, Iceland Resources a conclu un accord d'achat de titres avec Melmi ehf pour acquérir 100 % du capital social émis de Melmi, par lequel Melmi devient une filiale détenue à 100 % par Iceland Resources.

MÉTALLURGIE ST-GEORGES

En février 2020, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Métallurgie St-Georges (« SXM »), pour gérer toute la recherche et le développement métallurgique, les partenariats de laboratoires, les coentreprises métallurgiques et la propriété intellectuelle connexe. Les technologies SXM incluent la récupération du lithium dans l'argile, nécessitant moins d'énergie, moins d'eau, moins de produits chimiques et moins d'espace que les solutions disponibles actuellement.

Le 6 octobre 2021, la Corporation a produit son premier lot de carbonate de lithium à partir de spodumène dans ses laboratoires sous-traitants dans le cadre du processus de préparation et de configuration pour la production pilote industrielle.

Le 9 novembre 2021, la Corporation a fait progresser avec succès son procédé métallurgique permettant la production de carbonate et d'hydroxyde de lithium parallèlement à la production de sous-produits d'engrais et désormais de sous-production d'alumine à haute teneur. L'alumine ou Al_2O_3 était présente dans la plupart des ressources de roche dure et d'argile examinées par la Corporation.

ICONIC MINERALS LTD.

En décembre 2017, la Corporation et Iconic Minerals Ltd. (« Iconic ») ont conclu un accord définitif de licence de technologie exclusive pour tous les sites devant être exploités par Iconic et/ou ses sociétés affiliées dans l'État du Nevada.

En échange d'une licence perpétuelle pour les technologies et ses futures améliorations, Iconic a les obligations suivantes envers la Corporation :

- investir 100 000 \$ dans un placement privé de la Corporation (complété le 14 janvier 2019 à 0,10 \$ par unité)
- émettre 2 000 000 d'actions à l'étape 1 définie par la remise d'un rapport de laboratoire indépendant (complété le 29 août 2019, valeur attribuée 118 293 \$ et entiercé pendant 36 mois) ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 2 définie par la remise d'un rapport indépendant décrivant les résultats des opérations minières pilotes initiales et le traitement d'une tonne métrique (minimum) dans un environnement industriel simulé ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 3 définie par la réception d'un Rapport d'Évaluation Économique Préliminaire (PEA) ou à la décision de commercialisation ou au troisième anniversaire de cet accord en assumant que toutes les autres émissions ont été réalisées.
- Une redevance d'intérêt sur le revenu net (NRI) perpétuelle de 5 % sur tous les minéraux produits sur les sites sous licence avec les technologies de la Corporation.

En septembre 2018, la Corporation a reçu des matériaux en vrac du projet de lithium *Bonnie Claire*. En janvier 2019, la Corporation a déposé un brevet provisoire sous le titre « Method of Mineral Recovery » pour la technologie d'extraction du lithium de l'argile.

En août 2022, la Corporation a annoncé avoir reçu les résultats partiels d'une première opération d'usine pilote avec le matériau provenant de *Bonnie Claire*.

En février 2023, la Corporation a annoncé avoir reçu une version préliminaire d'un rapport d'examen indépendant sur les travaux effectués avec le matériau obtenu auprès d'Iconic. L'examen final du rapport est terminé et la Corporation rédige un rapport d'accompagnement qui couvrira les travaux de concentration qui pourraient permettre d'améliorer les conclusions globales du rapport.

En août 2023, la Corporation a reçu 816 515 actions de *Nevada Lithium Resources Ltd.* (« Nevada Lithium ») à une juste valeur de 244 955 \$ conformément au plan d'arrangement entre Iconic et Nevada Lithium et en tant qu'actionnaire d'Iconic.

HYDROXIDE DE LITHIUM

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des cristaux d'hydroxyde de lithium étaient produits en petites quantités à partir du matériau fourni par Iconic.

La Corporation a également reçu l'équipement d'hydrolyse pour la production pilote d'hydroxyde de lithium. En

mars 2023, la Corporation a déposé une demande de brevet provisoire couvrant une nouvelle percée réalisée dans les technologies de traitement du spodumène et de production d'hydroxyde de lithium.

Le 4 mai 2023, la Corporation a annoncé que WSP Engineering avait terminé la modélisation métallurgique et les bilans de masse pour le procédé au lithium. L'étude couvre en détail toutes les réactions, endothermiques et exothermiques, permettant une conception optimale de l'équipement et de son installation.

Le 18 mai 2023, la Corporation a annoncé avoir amélioré son procédé de fabrication d'hydroxyde de lithium à partir de concentrés de spodumène. L'acide nitrique utilisé dans le procédé était, jusqu'à présent, recirculé à 92 % tandis que 8 % était récupéré en l'amalgamant avec des sous-produits d'engrais. La Corporation a amélioré la méthode de récupération du contenu en alumine (Al_2O_3) du concentré de spodumène, permettant la production de nonahydrate de nitrate d'aluminium $\text{Al}(\text{NO}_3)_3 \cdot 9\text{H}_2\text{O}$ à des taux dépassant 99,9%.

Le 5 juin 2024, la Corporation a annoncé qu'elle a conclu une entente exclusive avec LiOH Corp, une société créée pour financer et commercialiser la technologie du lithium de SXM. Frank Dumas, un officier de St-Georges, est le président intérimaire de la société et Enrico Di Cesare apportera son expertise à l'initiative en tant que conseiller.

La licence est exclusive pour une période de cinq ans. LiOH s'engage à couvrir toutes les dépenses nécessaires au financement et à l'exploitation des opérations initiales de nitrate de lithium et d'hydroxyde de lithium.

La licence exclusive est renouvelable pour une période supplémentaire de cinq ans dans certaines circonstances, notamment;

- L'achèvement des opérations pilotes avec d'autres partenaires sous la supervision de SXM.
- Réalisation d'une étude indépendante d'ici le 31 mars 2027, et
- Commencer les travaux d'ingénierie préliminaires pour l'usine industrielle d'ici le 31 mars 2027.
- Exploitation de l'usine pilote de plus grande taille; ou être avancé dans la conception et le financement de l'usine industrielle capable de produire 20 000 tonnes par an; et être engagé dans le processus de demande de permis.

En cas de non-respect du calendrier ou de non-respect des étapes, l'exclusivité de la licence serait révoquée. St-Georges recevra 8 % des actions en circulation de LiOH, soit au moment de l'inscription en bourse, soit au début de l'exploitation commerciale qui coïncide avec le début des paiements réguliers de redevances.

SXM conserve l'entière propriété de la propriété intellectuelle et peut lancer ses propres opérations si les conditions sont favorables.

Les opérations hybrides, à partir du blackmass des batteries, du recyclage des métaux et d'autres sources minérales supplémentées par du matériel minier primaire, ne font pas partie de la licence et devraient toujours être exploitées par SXM.

MATIÈRE PREMIÈRE POUR BATTERIES LIFePO4

En septembre 2024, SXM a annoncé une avancée significative dans son processus métallurgique exclusif de traitement du lithium. L'équipe et ses partenaires visent maintenant à démontrer le potentiel de production de matières premières pour batteries LiFePO4 avec ce qui est potentiellement le processus le plus simple dans l'industrie. Ce processus potentiel en une seule étape qui produit du LiFePO4 sans avoir à produire d'abord du carbonate de lithium ou de l'hydroxyde de lithium aurait une empreinte extrêmement faible et à coût minime comparé au processus industriel perçu comme concurrent.

Le 26 septembre, la direction a conclu une entente de collaboration avec un fournisseur d'acide phosphorique et un fabricant d'équipements pour produire des matières premières pour batteries LiFePO4 en utilisant les ressources financières fournies par LiOH Corp. (« LiOH ») et une petite partie des ressources financières importantes provenant de subventions accordées par des entités gouvernementales qui ne peuvent pas être

divulguées à ce stade.

Cette approche réduit la courbe d'apprentissage et permet une optimisation plus rapide. Les coûts des démonstrations seront pris en charge par LiOH, le fabricant d'équipement et une partie prenante du secteur de l'acide phosphorique, et subventionnés par le gouvernement. Les ressources financières fournies par LiOH proviennent de son accord d'option pour l'usine de démonstration.

CORPORATION EVSX

En janvier 2021, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Corporation EVSX. EVSX se concentre sur le recyclage complet des batteries afin d'optimiser la récupération des métaux de toutes les compositions de batteries usagées en utilisant moins de chaleur et moins de fluides acides tout en travaillant vers 100 % de recyclage.

La Corporation a retenu les services de WSP Canada Inc. pour élaborer un programme de travail visant à définir sa participation à l'évaluation environnementale des installations proposées, à l'obtention des permis environnementaux, à l'ingénierie indépendante et à l'examen chimique du procédé breveté.

En janvier 2022, la Corporation a annoncé avoir traité 20 tonnes de batteries fournies par un partenaire potentiel dans le cadre d'un accord de non-divulcation dans son usine pilote.

Évènements ultérieurs

Le 5 novembre 2024, St-Georges a annoncé la nomination de Ian C. Peres au poste de Chef de la Direction de EVSX. Enrico Di Cesare, qui a dirigé l'exécution technique de cette initiative depuis sa création, a été nommé président et directeur de la technologie.

Emplacement des usines de recyclage de batteries

Baie Comeau : Le 13 avril 2022, la Corporation a fait une offre pour acquérir trois lots contigus totalisant environ 50 000 m² pour un total de 400 000 \$ (100 001 \$ ont été payés à la clôture en mai 2022, le solde de 300 000 \$ devant être payé dans les 730 jours).

En mai 2024, le délai de 730 jours pour payer les 300 000 \$ restants sur les lots de Baie-Comeau a expiré. La Corporation reçu un remboursement de 85 001 \$ selon les termes de l'option.

En juin 2022, EVSX a fait une offre formelle d'achat d'un bâtiment dans le but d'accueillir la première phase de ses opérations. EVSX a clôturé l'acquisition de 258 694 \$ en juillet 2022 et a commencé à générer des revenus à partir de la location commerciale existante dans le bâtiment.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Corporation a enregistré des revenus locatifs de 24 007 \$ (2023 – 24 007 \$).

Thorold : En novembre 2022, une lettre d'intention a été signée par EVSX pour un site identifié comme adapté à toutes les étapes de ses opérations de recyclage de batteries en Ontario. Le 5 décembre 2022, EVSX a sécurisé l'emplacement au sein du complexe Bioveld sous l'égide du centre intermodal de Thorold et de l'autorité portuaire de Hopa à Niagara, en Ontario.

Le 12 décembre 2022, EVSX et Call2Recycle Canada Inc. ont conclu un protocole d'entente pour trier et traiter des batteries au complexe Bioveld.

En mars 2024, EVSX a reçu l'autorisation de conformité environnementale pour son usine de traitement de batteries alcalines à Thorold. EVSX avait demandé au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des

Parcs l'autorisation de créer un site de transfert et de traitement des déchets pour la réception, le transfert et le traitement des batteries alcalines usagées. Une garantie financière de 110 175 dollars a été versée.

Le **25 avril 2024**, la Corporation a conclu un accord de modification de bail pour les opérations de recyclage de batteries et de traitement de minéraux de batteries de sa filiale EVSX en Ontario. Le nouveau bail entrant en vigueur le 1^{er} mai 2024 porte sur un nouvel emplacement de 34 455 pieds carrés. La durée du bail sera prolongée de quatre mois pour une durée totale de cinq ans, quatre mois et dix-sept jours, se terminant le 30 avril 2028.

Le **17 juillet 2024**, la Corporation et Call2Recycle Canada Inc. ont annoncé le lancement opérationnel de la nouvelle usine de traitement de batteries d'EVSX à Thorold, en Ontario. L'usine travaillera également avec Métallurgie St-Georges pour transformer la blackmass et la développer en produits d'engrais agricoles.

Le **22 juillet 2024**, suivant la réception de deux cargaisons de piles et batteries alcalines, l'installation a traité un premier volume et produit son premier lot de blackmass.

Circuits industriels de traitement de batteries à chimie multiples

En juillet 2022, EVSX a commandé et déboursé le dépôt initial pour la fabrication de trois circuits industriels de traitement de batteries.

En juin et juillet 2023, la Corporation a reçu la livraison de deux circuits modulaires à Thorold, ainsi que des pièces d'équipements permettant la mise à niveau de son circuit pour les batteries alcalines.

En **août 2024**, EVSX a commencé à installer et mettre en service un de ces circuits à chimie multiple en avance sur le calendrier. Cette initiative fait suite à une opportunité de recevoir une allocation importante de batteries spécialisées. La Corporation prépare actuellement les documents nécessaires à la modification de ses autorisations environnementales et opérationnelles.

AraBat S.R.L

En septembre 2022, EVSX a signé un protocole d'accord engageant avec AraBat S.R.L., une société développant des technologies de recyclage de batteries en Italie. Il donne aux partenaires quatre mois pour conclure un accord de partenariat détaillé, dans lequel EVSX lancera la planification du déploiement de sa solution pour produire du concentré de minéraux critiques à partir de batteries usagées obtenues par Arabat en Italie et dans les pays européens adjacents.

Les parties ont mutuellement convenu de prolonger leur accord jusqu'à décembre 2023 pour permettre à EVSX de mener une première série de tests utilisant les nouvelles revendications technologiques d'Arabat dans un environnement pilote hybride.

Le 6 octobre 2023, à la suite d'une visite de l'usine de recyclage de batteries à Thorold par des représentants d'AraBat, EVSX et AraBat ont conclu un accord contraignant pour établir une coentreprise afin de construire une usine de traitement de batteries industrielles dans la région italienne de Puglia. Les futurs partenaires ont convenu de travailler sur un accord final à exécuter au cours du premier trimestre 2024 pour établir une société italienne détenue conjointement. L'entité aurait les qualités requises pour obtenir les autorisations italiennes et serait éligible aux subventions gouvernementales italiennes et européennes ainsi qu'au soutien financier pour les opérations de recyclage. Les partenaires prévoient que la coentreprise sera détenue majoritairement par AraBat (51 %) et EVSX (49 %).

CORPORATION H2SX

Le 14 janvier 2022, la Corporation a constitué une nouvelle filiale, H2SX Corp. (« H2SX ») qui se concentre sur

la transformation du gaz de synthèse en hydrogène vert, en engrais et autres sous-produits à valeur ajoutée. Il vise à fournir de l'hydrogène vert foncé au prix de l'hydrogène gris tout en préservant les ressources, telles que l'eau potable et l'énergie, pour produire de l'hydrogène de manière responsable et durable.

Le 25 avril 2022, H2SX a signé un accord définitif avec la société sud-coréenne Wintech Energy Corp. (« Wintech Energy »). L'accord permet à H2SX d'accéder à la technologie d'hydrogène vert de Wintech Energy. Par cet accord, Wintech Energy devient actionnaire de H2SX.

H2SX acquiert une licence mondiale non exclusive ainsi qu'une licence exclusive pour les territoires de l'Islande, du Nevada aux États-Unis et au Québec et en Ontario au Canada. La licence exclusive couvre également les opérations basées sur les ressources naturelles au Canada. La propriété intellectuelle supplémentaire développée par les partenaires sera détenue en copropriété, à moitié par H2SX et à moitié par Wintech Energy.

Conformément à l'accord, H2SX a émis un total de 990 000 actions ordinaires représentant 9,9 % de ses actions ordinaires, en faveur de Wintech (4,95 %) et ZeeOne (4,95 %). Les parties ont reçu des bons de souscription privilégiés de 5 ans avec un taux de conversion représentant potentiellement 10% des actions en circulation de H2SX au prix de 0,0001 \$ par action. Les parties ont également reçu une série de bons de souscription d'étape de 5 ans pouvant être exercés au prix de 0,0001 \$ par action.

Le 14 février 2023, H2SX et Altima Resources Limited (TSX-V : ARH) ont conclu un accord pour aller de l'avant avec la production d'hydrogène abordable et durable (cch2™) au Canada.

Le **1^{er} août 2024**, H2SX a conclu une entente de financement avec une société privée canadienne en vertu d'une entente de non-divulgateion.

Si la transaction ne devait pas aboutir pour des raisons indépendantes de la volonté de la Corporation, les ressources seraient réaffectées au financement et au développement de la filiale, comme prévu initialement.

Évènements Ultérieurs

En octobre 2024, Wintech Energy a terminé dans les délais l'installation de son système de production d'hydrogène dans ses nouvelles installations situées à Séoul, en Corée du Sud.

KINGS OF THE NORTH CORP. (“KOTN”)

Vente de KOTN

En 2019, la Corporation et les actionnaires minoritaires de KOTN ont conclu une convention d'achat d'actions avec BWA Group PLC (« BWA ») en vertu de laquelle BWA a acquis la totalité des actions émises et en circulation de KOTN. En 2021, la Corporation a signifié une déclaration à BWA et à sa filiale, KOTN. Les réclamations demandaient des dommages-intérêts de 277 640 \$ pour rupture de contrat et diverses autres causes d'action.

BWA a intenté une action civile contre Corporation en lien avec la transaction KOTN. La réclamation de BWA visait, entre autres, des dommages-intérêts de 1 500 000 \$ contre la Corporation et son ancien Chef de la direction, alléguant rupture de contrat, complot et diverses autres causes d'action (les « réclamations de BWA »).

Le 25 juillet 2022, la Corporation a vendu 57 000 000 d'actions de BWA, représentant la majorité de sa participation dans BWA, à G&O Energy Investments Ltd. pour 57 000 \$.

Le 29 juillet 2022, la Corporation a également envoyé un avis de conversion à BWA pour convertir une partie de ses billets convertibles en 116 412 500 actions ordinaires de BWA. BWA a refusé la conversion. Les avocats de

la Corporation au Royaume-Uni ont envoyé à BWA une mise en demeure en réponse au refus d'honorer leur obligation.

Le 28 novembre 2022, la Corporation a engagé une action en justice contre BWA devant la *High Court of Justice, Business and Property Court of England & Wales*.

En mars 2023, la Corporation a rencontré les représentants de BWA pour étudier les scénarios de règlement.

En février 2024, une entente satisfaisante a été conclue avec BWA. La corporation a converti un montant de 731 124 livres sterling de ses billets convertibles en 146 224 800 actions ordinaires de BWA. Les actions converties sont soumises à des restrictions de vote pendant trois ans sur les questions relatives à l'élection des administrateurs de BWA ou sur les questions de composition de la direction. La balance des billets convertibles de 1 420 285 livres sterling détenues par la Corporation a été restitué à BWA sans compensation supplémentaire afin d'être annulé. Certains détenteurs minoritaires de billets ont également accepté de restituer leurs obligations à BWA pour annulation.

BOREALIS DERIVATIVES DEX EHF

La filiale en propriété exclusive de la Corporation, Borealis Derivatives DEX ehf. (« Borealis »), vise à développer un marché décentralisé, distribué et numérique des produits dérivés. Le développement du noyau de la plateforme est avancé. Une ou plusieurs licences gouvernementales pour exploiter la bourse sont désormais nécessaires pour aller de l'avant.

ZEU TECHNOLOGIES INC.

ZeU Technologies Inc. (« ZeU ») a vu le jour en janvier 2018 en tant que filiale en propriété exclusive de la Corporation et a été scindée en décembre 2019.

En octobre 2023, St-Georges a déposé un formulaire 45-102F1 (Avis d'intention de placement de titres en vertu de l'article 2.8 du Règlement 45-102 sur la revente de titres) sur SEDAR pour signifier son intention de vendre sur le marché public ou privé, jusqu'à 8 888 000 actions ordinaires de ZeU dans le cadre de transactions multiples.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a cédé 3 246 000 actions de ZeU. Au 31 mars 2024, la Corporation détenait 8 276 519 (2023 - 10 136 191) actions ordinaires de ZeU et n'avait pas le pouvoir de gouverner les politiques financières et opérationnelles de ZeU.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a constaté la perte de contrôle d'une filiale de 4 345 848 \$ et une perte de 1 101 741 \$ sur la participation minoritaire conservée.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

Le contenu technique du présent rapport de gestion a été révisé et approuvé par Herb Duerr, P. Géo., Chef de la direction de la Corporation et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers

CHANGEMENT À L'ÉQUIPE DE GESTION/ADMINISTRATION

À compter du 30 novembre 2024, M. Mark Billings quittera son poste de président du conseil mais restera un administrateur indépendant de la Corporation.

TRANSACTIONS EN CAPITAUX

Le 26 juin 2023, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé d'unités accréditives au prix de 0,18 \$ pour un total brut de 396 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation émise sur une base accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,30 \$ valide pendant 36 mois à compter de la date d'émission. La Corporation a payé une commission d'intermédiation de 23 760 \$ en espèces et a émis 132 000 bons de souscription évalués à 10 713 \$ au prix de 0,30 \$ par action valide jusqu'au 26 juin 2026.

Le 14 septembre 2023, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé au prix de 0,10 \$ pour un produit total brut de 625 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Corporation et d'un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 3 000 \$ en espèces et a émis 30 000 bons de souscription d'une valeur de 721 \$ et au prix d'exercice de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le 15 septembre 2023, la Corporation a octroyé des options à certains consultants pour acheter un total de 2 150 000 actions ordinaires. Les options sont acquises immédiatement et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2025.

Le 15 septembre 2023, la Corporation a octroyé des options à certains membres de la direction, administrateurs et dirigeants pour l'achat d'un total de 5 750 000 actions ordinaires. Les options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028.

Le 31 octobre 2023, la Corporation a clôturé la deuxième tranche de son placement privé d'unités à 0,10 \$ pour un produit total brut de 350 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 7 200 \$ en espèces et a émis 90 000 bons de souscription d'actions d'une valeur de 4 770 \$ à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le 23 novembre 2023, la Corporation a clôturé un placement privé de 14 259 260 unités accréditives au prix de 0,135 \$ l'unité, pour un produit total brut de 1 925 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription d'action accréditive. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,175 \$ jusqu'au 23 novembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en émettant un avis au détenteur. La Corporation a payé une commission d'intermédiation en espèces de 115 500 \$ et a émis un total de 855 556 bons de compensation d'une juste valeur de 27 675 \$ à un intermédiaire indépendant. La Corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur ses projets de minéraux critiques et stratégiques.

Le 20 décembre 2023, la Corporation a clôturé un placement privé de 7 703 700 unités accréditives à un prix de 0,135 \$ l'unité pour un produit total brut de 1 040 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire du capital de la corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription d'actions accréditives. Chaque bon de souscription d'actions accréditives permet à son détenteur d'acheter une action au prix d'exercice de 0,175 \$ jusqu'au 20 décembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la corporation peut accélérer la date d'expiration en envoyant un avis au détenteur. La corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 62 400 \$ en espèces et a émis 462 222 bons de compensation d'une juste valeur de 19 623 \$ à un prix d'exercice de 0,175 \$ valide jusqu'au 20 décembre 2025. La corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur ses projets de minéraux

critiques et stratégiques.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a reçu une créance de souscription de 3 895 \$ provenant de l'exercice de bons de souscription de l'année précédente. Le solde de la créance de souscription au 31 mars 2024 est nil\$ (3 895 \$ en 2023).

Le 6 septembre 2024, la Corporation a clôturé la première tranche de son placement privé de 10 360 438 unités au prix de 0,06 \$ l'unité pour un produit total de 621 626 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un demi-bon de souscription d'unité. Chaque bon de souscription d'unité permet au détenteur d'acheter une action au prix d'exercice de 0,08 \$ jusqu'au 6 septembre 2026. Si le cours des actions de la Corporation sur le CSE atteint 0,12 \$ un jour donné, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en envoyant un avis au détenteur.

Lors de l'exécution d'un bon de souscription d'une unité complète, le détenteur recevra une action ordinaire et un bon de souscription subséquent qui lui permettra d'acheter une action au prix d'exercice de 0,12 \$ pour une période de 24 mois à partir de la date d'exécution. Si le cours des actions de la Corporation sur le CSE atteint 0,18 \$ un jour donné, la Corporation peut accélérer la date d'expiration des bons de souscription en envoyant un avis au détenteur.

La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 4 032 \$ en espèces et a émis 84 000 bons de souscription d'intermédiaire à une juste valeur de 2 699 \$ à un prix d'exercice de 0,08 \$ par action jusqu'au 6 septembre 2026.

Le solde de la souscription à recevoir au 30 septembre 2024 est de 90 000 \$ (31 mars 2024 – nil \$).

Évènements ultérieurs

Le 28 novembre 2024, la Corporation a annoncé l'annulation de la deuxième tranche de son placement privé de 0,06 \$ par unité.

La Corporation a également annoncé un règlement de dette avec une partie non liée de 110 000 \$ à 0,06 \$ par action ordinaire pour un total de 1 850 000 actions ordinaires émises.

Le conseil d'administration de St-Georges a accepté de rémunérer les administrateurs avec des options annuelles au lieu de paiements en espèces, à compter de maintenant. Le 28 novembre 2024, St-Georges a annoncé l'émission de 5 500 000 options incitatives aux administrateurs, à la direction et aux consultants à un prix d'exercice de 0,075 \$ et à des dates d'expiration allant du 28 novembre 2026 au 28 novembre 2029.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Corporation a enregistré une perte nette de 1 427 171 \$ (2023- 1 827 805 \$), avait un déficit cumulé de 39 551 009 \$ (2023- 42 950 259 \$) et une participation minoritaire déficitaire nil \$ (2023-12 029 604 \$). La Corporation n'avait aucune source de revenus d'exploitation ni aucune dépense d'exploitation connexe.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	Exercice clos 31 mars 2024 \$	Exercice clos 31 mars 2023 \$	Quinze-mois clos 31 mars 2022 \$
Revenus	-	-	-
Frais généraux	(3 717 373)	(5 630 991)	(12 571 818)
Perte nette et perte globale de l'exercice	(8 239 867)	1 669 392	(23 277 671)
Perte de base et la perte diluée par action	(0,03)	0,01	(0,11)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	236 281	1 527 292	3 937 083
Détenues en fiducie	43 660	100 442	150 000
Fonds de roulement déficitaire	13 677	(6 222 621)	(1 463 012)
Actifs de prospection et d'évaluation	21 729 378	19 666 202	15 655 582
Total des actifs	28 055 931	26 444 363	21 418 348
Capitaux propres (déficit)	24 446 798	15 771 118	8 586 837

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et une perte globale de 8 239 867 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à un bénéfice net de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023. La baisse en bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions de 533 954 \$ (2023 - nil \$), la perte sur la vente d'actions de 325 269 (2023- nil \$), le gain sur règlement de dettes de 1 173 840 \$ (2023- 7 966 523 \$), la perte de 35 221 \$ (2023- nil \$) sur la modification de bail, et une perte de 4 345 848 \$ (2023- nil \$) sur les intérêts vendus et les participations minoritaires conservées. De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous.

Pendant l'exercice clos le 31 mars 2023, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré un bénéfice net et un résultat globale de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, comparativement à une perte nette de 23 277 671 \$ pour les quinze-mois clos le 31 mars 2022. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions à nil \$ (2022 - 3 755 245 \$), en frais de désactualisation et intérêts de 1 574 129 \$ (2022 - 2 370 806 \$), en frais de recherche et développement de 601 083 \$ (2022 - 1 657 450 \$) et en frais généraux 5 630 991 \$ (2022 - 12 751 818 \$). De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous.

DÉPENSES

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024 et 2023.

	2024	2023
	\$	\$
Frais de désactualisation et intérêts	-	140 988
Frais de consultation	103 564	180 804
Frais de gestion	314 819	284 250
Frais de bureau	401 446	306 362
Honoraires professionnels	85 514	246 583
Impôt fonciers	8 669	11 292
Frais de représentation	65 445	71 461
Frais de recherche et développement	100 250	44 524
Salaires	-	9 080
Rémunération fondée sur des actions	-	533 954
Frais d'agent de transfert et bourse	20 107	29 899
Frais de déplacement	15 097	43 248
Perte non réalisé sur les titres négociables	249 957	138 909
Perte sur les titres négociables	69 739	84 318
Gain sur la vente d'un investissement précédemment déprécié	(2 387)	-
Perte (Gain) sur taux de change	121 099	(28 920)
Perte sur radiation de compte créditeur	-	15
Gain sur investissement	-	(244 955)
Gain sur modification de bail	(102 141)	-
Revenu locatif	(24 007)	(24 007)
Perte nette et perte globale	1 427 171	1 827 805

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente certaines informations financières de la Corporation pour les huit derniers trimestres.

	30 septembre 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 décembre 2023
Total des actifs	27,820,277	27,935,474	28 055 931	27 485 531
Fonds de roulement (perte)	(1,200,031)	(907 414)	13 677	(5 828 613)
Capitaux propres (perte)	23,539,139	23 760 449	24 446 798	17 824 024
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	(740,822)	(686 349)	(5 681 077)	(730 985)
Bénéfice (perte) net par action	(0,00)	(0,00)	(0,02)	(0,00)
	30 septembre 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022
Total des actifs	25,794,324	25 541 181	26 444 363	24 824 702

Fonds de roulement (perte)	(7,617,209)	(7 398 089)	(6 222 621)	(3 825 757)
Capitaux propre (perte)	15,441,990	15 564 589	15 771 118	9 047 799
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	(1,248,390)	(579 415)	6 497 357	(1 825 052)
Bénéfice (perte) net par action	(0,01)	(0,00)	0,03	(0,01)

TROIS MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023

La Corporation a enregistré une perte nette pour l'exercice de 740 822 \$ (2023 - 1 248 390 \$). Les charges d'exploitation pour les trois mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à 552 493 \$ (2023- 1 180 420 \$). La diminution des charges d'exploitation est principalement due à la diminution de la désactualisation et des charges d'intérêts à nil \$ (2023 - 70 879 \$), car toutes les débetures convertibles ont été décomptabilisée lorsque ZeU a été déconsolidée de la Corporation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution des frais de consultation de 50 401 \$ (2023- 106 384 \$) et des honoraires professionnels de 41 957 \$ (2023- 138 663 \$) est attribuable à la diminution des services conseils et des frais légaux. Les rémunérations à base d'actions ont diminué à 0 \$ (2023 - 533 954 \$), car la société a octroyé des options au cours de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2024, la Corporation a enregistré une perte de 49 287 \$ (2023- 15 665 \$) à la vente de certains titres négociables, une perte non-réalisée de 92 941 \$ (2023- 247 051 \$) sur les titres négociables, un gain de 2, 387 \$ (2023 – nil \$) sur la vente d'un investissement en actions précédemment déprécié, une perte sur le taux de change de 62 240 \$ (2023 - 62 212 \$), un revenu locatif de 12 003 \$ (2023 - 12 003 \$), et un gain de nil \$ (2023 - 244 955 \$) sur les investissements.

SIX MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024 ET 2023

Pour les six mois clos le 30 septembre 2024 et 2023, la Corporation n'a pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette de 1 427 171 \$ (2023- 1 827 805 \$). Les charges d'exploitation pour les six mois clos le 30 septembre 2024 se sont élevées à 1 114 911 \$ (2023- 1 902 445 \$). La diminution des charges d'exploitation est principalement due à la diminution de la désactualisation et des dépenses d'intérêt à nil \$ (2023 - 140 988 \$), car toutes les débetures convertibles ont été décomptabilisée lorsque ZeU a été déconsolidée de la Corporation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution des frais de consultation à 103 564 \$ (2023- 180 804 \$) et des honoraires professionnels à 85 514 \$ (2023- 246 583 \$), car la Corporation a réduit les services conseils et les frais légaux au cours de la période actuelle. L'augmentation des frais de recherche et de développement à 100 250 \$ (2023 - 44 524 \$) sont en raison de l'augmentation des dépenses de recherche dans l'usine de recyclage de batteries au cours de la période actuelle. La rémunération à base d'actions ont diminué à nil \$ (2023 - 533 954 \$) car la Corporation a octroyé des options à des dirigeants et à des consultants au cours de l'exercice précédent.

LIQUIDITÉ ET FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2024, la Corporation disposait d'une trésorerie de 36 364 \$ (31 mars 2024- 236 281 \$), de fonds détenus en fiducie 50 229 \$ (31 mars 2024- 43 660 \$) et d'un fonds de roulement déficitaire de 1 200 031 \$ (31 mars 2024- fonds de roulement de 13 677 \$).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie importants étaient les suivants :

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation pour l'exercice est de 166 405 \$. La perte nette de 1 427 171 \$ pour l'exercice comprenait une perte sur la vente de titres négociables 69 739 \$, un gain non-réalisé sur les titres négociables 249 957 \$, des dépenses de dépréciation de 9 072 \$, et une perte sur le taux de change de 121 099 \$ compensé par un gain sur la modification de bail de 102 141 \$ et un gain de 2 387 \$ sur la vente d'un investissement en actions antérieur. Les variations nettes des éléments du fonds de roulement sont de 915 427 \$, comprenant principalement une réduction des charges prépayées de 11 811 \$, une diminution des comptes débiteurs de 136 090 \$ et une augmentation des créditeurs et charges payables de 767 526 \$.

La trésorerie nette affectée aux activités d'investissement pour l'exercice est de 124 914 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la Corporation a dépensé 136 258 \$ en frais de prospection et d'évaluation, a fait l'acquisition d'équipements pour 23 205 \$. La Corporation a vendu des titres négociables pour un produit de 34 549 \$ pendant l'exercice clos le 30 septembre 2024.

La trésorerie nette provenant des activités de financement pour l'exercice est de 97 971 \$. La Corporation a reçu des fonds nets de 174 486 \$ provenant de l'émission d'actions pour les placements privés, et la Corporation a enregistré une créance de souscription de 90 000 \$ provenant des placements privés clôturés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024. La Corporation a reçu 13 485 \$ de fonds avancés par des parties liées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET ESTIMATION FINANCIÈRE

RISQUES FINANCIERS

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs et à la tolérance au risque de la Corporation et de maintenir un équilibre risque/récompense approprié tout en protégeant le bilan de la Corporation des événements susceptibles de nuire considérablement à sa solidité financière. L'équilibre entre risque et récompense est atteint en alignant l'appétit pour le risque sur la stratégie commerciale, en diversifiant les risques, en évaluant le risque de manière appropriée, en atténuant les risques grâce à des contrôles préventifs et en transférant les risques à des tiers.

L'exposition de la Corporation à une perte potentielle sur les instruments financiers est principalement due à divers risques de marché, notamment les risques de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit. Il n'y a eu aucun changement dans le risque financier de la Corporation au cours de l'exercice.

RISQUES DU MARCHÉ

Les risques du marché sont le risque de perte découlant de changements défavorables des taux et des prix du marché, tels que les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers, les taux de change et d'autres taux de marché pertinents ou variations de prix. Les risques du marché sont directement influencés par la volatilité et la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes sont négociés. Vous trouverez ci-dessous une analyse des principales expositions au risque de marché de la Corporation et de la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à lever des fonds pour faire face aux engagements de flux de trésorerie associés aux instruments financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de s'assurer qu'il y a suffisamment de liquidités pour faire face à tous les engagements et obligations financiers à leur échéance. Afin de gérer ses besoins de trésorerie, la Corporation devra émettre des actions ordinaires supplémentaires et conclure des placements privés, ou des ententes de dettes.

Au 30 septembre 2024, la Corporation a des passifs courants et des charges payables de 3 018 929 \$ (31 mars 2024- 2 498 328 \$) exigibles dans les 12 mois et dispose d'une trésorerie de 36 364 \$ (31 mars 2024- 236 281) et d'un compte en fiducie de 50 229 \$ (31 mars 2024- 43 660 \$) pour s'acquitter de ses obligations à court terme.

Au 30 septembre 2024, la Corporation a des dettes de location à long terme de 1 174 201 \$ (31 mars 2024 - 1 036 133 \$). Par conséquent, la Corporation est confrontée à un risque de liquidité lorsqu'elle dépense des fonds pour ses projets.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et cause une perte financière à une autre partie. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Corporation au risque de crédit consistent principalement en trésorerie, et en billets recevable. La Corporation limite son exposition au risque de crédit en plaçant ses liquidités auprès d'une institution financière canadienne réputée. Ce montant représente au mieux l'exposition maximale de la Corporation à tout risque de crédit potentiel. Le risque est évalué comme faible.

RISQUE DE TAUX D'INTERÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les débetures convertibles de la Corporation ont des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas assujetties au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie en raison des variations du taux d'intérêt du marché. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

Le risque de taux change est le risque que les justes valeurs des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent parce qu'ils sont libellés dans des devises qui diffèrent de la devise fonctionnelle. La Corporation ne couvre pas son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux de change significatif.

Au 30 septembre 2024, la Corporation avait un risque de taux de change lié aux comptes créditeurs en dollars américains de 305 196 \$ CA (31 mars 2024- 307 431 \$ CA), les prêts des parties apparentées aux États-Unis de 88 008 \$ CA (31 mars 2024- 74 672 \$ CA), les comptes créditeurs en livres sterling de 108 670 \$ CA (31 mars 2024- 101 340 \$ CA) et les comptes créditeurs en couronnes islandaises de 621 969 \$ CA (31 mars 2024- 608 589 \$ CA). Si le dollar canadien change de 10 % par rapport à toutes les devises étrangères, toutes les autres variables demeurant constantes, l'incidence de la variation de la devise étrangère sur les instruments financiers libellés en devises de la Corporation entraînerait une réduction ou une augmentation de la perte nette après impôts d'environ 112 384 \$ (31 mars 2024 – 109 203 \$) pour l'exercice clos le 30 septembre 2024.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, sur la base des marchés actuels pour des instruments présentant le même risque, principal et échéance résiduelle. Les estimations de la juste valeur sont basées sur la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation utilisant des taux qui reflètent ceux que la Corporation pourrait actuellement obtenir, sur le marché, pour des instruments financiers ayant des termes, conditions et échéances similaires.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception de la débeture garantie, sont considérées comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les valeurs comptables des débetures convertibles se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture parce que les débetures convertibles ont été calculées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide de taux que la Corporation utiliserait autrement pour une telle dette avec des modalités, des conditions et des dates d'échéance similaires, ajustés en fonction du risque de crédit. La direction est d'avis qu'aucun changement important n'est survenu dans le risque de ces instruments.

GESTION DES CAPITAUX

Le capital est composé des capitaux propres de la Corporation et de toute dette qu'elle pourrait émettre.

Au 30 septembre 2024, les capitaux propres de la Corporation étaient de 23 539 139 \$ (31 mars 2024 – 24 446 798 \$) et il portait des dettes de location à long terme de 1 174 201 \$ (31 mars 2024 – 1 036 133 \$). Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de maintenir sa solidité financière et de protéger sa capacité à faire face à ses obligations en cours, à poursuivre son exploitation, à maintenir sa solvabilité et à maximiser les rendements pour les actionnaires à long terme. La protection de la capacité de payer les passifs actuels et futurs comprend le maintien du capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, les exigences actuelles en matière de notation de la solidité financière et les lignes directrices en matière de capital déterminées en interne et les niveaux de gestion des risques calculés. Pour atteindre ces objectifs, la direction surveille les besoins en capital de la Corporation par rapport au fonds de roulement net sans restriction et évalue au cas par cas les besoins en capital supplémentaires sur des opportunités d'affaires spécifiques.

Le capital d'expansion provient principalement du produit de l'émission d'actions ordinaires. Le produit net levé ne sera suffisant que pour une certaine quantité de travaux de prospection et de développement sur ses projets et aux fins du fonds de roulement. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les objectifs de la Corporation. Il n'y a eu aucun changement dans la politique de gestion du capital de la Corporation pour l'exercice clos le 30 septembre 2024.

La Corporation est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accreditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

a) Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration

Au cours de l'exercice, la Corporation a engagé les transactions suivantes avec des parties apparentées divulguées ailleurs dans les états financiers :

	30 sep. 2024	30 sep. 2023
	\$	\$
Frais de gestion ou d'administration payé ou cumulé aux administrateurs ou à des compagnies contrôlées par des administrateurs/officiers ^{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9}	264 819	284 250
Primes payées ou à payer aux administrateurs ou aux sociétés contrôlées par les administrateurs ou les dirigeants ⁴	50 000	

¹ Herb Duerr, Président, Chef de la direction, Administrateur ⁶ Neha Tally, Secrétaire corporative

² Mark Billings, Président du conseil, Administrateur

⁷ Kristín Ólafsdóttir, Administratrice (nomination en mars 2021)

³ Frank Dumas, VP Développement des affaires

⁸ Keturah Nathe, Administratrice (nomination en août 2021)

⁴ Enrico Di Cesare, Administrateur, VP R&D

⁹ James C. Passin, Administrateur (nomination en juin 2023)

⁵ Richard Barnett, Chef de la direction financière

Ces montants seront réglés soit par des versements en espèces, soit par émission d'actions.

La Corporation a engagé des frais de recherche de 48 000 \$ (2023- 12 000 \$), qui ont été passés en charges en tant que frais de recherche et de développement, a capitalisé des frais de recherche de nil \$ (2023- 36 000 \$) liés au développement du processus de recyclage des batteries, et d'autres frais de consultation de 54 000 \$ (2023- 57 000 \$) au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, des frais de location de 11 200 \$ (2023- 5 600 \$) ont été payés pour le déplacement d'un administrateur à Thorold afin de superviser les activités de l'usine de recyclage de batteries.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 2 230 000 unités pour un produit de 223 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 14 septembre 2023.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 750 000 unités pour un produit de 75 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 31 octobre 2023.

Les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 6 616 667 unités pour un produit de 397 000 \$ dans le cadre du placement privé clôturé le 6 septembre 2024.

b) Montant à payer aux apparentés

Au 30 septembre 2024, les comptes créditeurs et charges payables comprennent 540 048 \$ (31 mars 2024 – 1 192 015 \$) à payer à des apparentés. Ces montants ne portent pas d'intérêt, ne sont pas garantis et n'ont pas de modalités de remboursement fixes.

Au 30 septembre 2024, le solde de 88 008 \$ (31 mars 2024 – 74 672 \$) est dû à un administrateur et est inclus comme prêt d'une partie apparentée. Ce montant n'est pas garanti, ne porte pas intérêt et n'a pas de modalités de remboursement fixes.

c) Options

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, un total de 5 750 000 options a été attribué aux principaux dirigeants de la Corporation pour acheter des action à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028. La Corporation a enregistré une rémunération à base d'actions de 469 482 \$ pour les options octroyées aux parties apparentées.

NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 septembre 2024, la Corporation avait 289 099 326 actions ordinaires en circulation, dont 4 000 000 sont entières.

OPTIONS

Au 30 septembre 2024, la Corporation a 18 530 000 options en circulation.

Après l'exercice clos le 30 septembre 2024, 5 500 000 options ont été attribuées aux administrateurs, à la direction et aux consultants le 28 novembre 2024.

A la date de ce rapport, la Corporation a 24 030 000 options en circulation.

BONS DE SOUSCRIPTION

Au 30 septembre 2024, et en date de ce rapport, la Corporation a 58,554,866 bons de souscription en circulation.

ACCORDS HORS BILAN

La société n'a conclu aucun accord hors bilan.

FACTEURS DE RISQUE

PROSPECTION

La prospection et l'exploitation minière comportent un degré de risque élevé. Peu de projets de prospection aboutissent en production. Les autres risques liés aux activités de prospection et d'exploitation minière comprennent les formations inhabituelles ou imprévues, les incendies, les pannes de courant, les conflits de travail, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et les pénuries de main-d'œuvre, de machinerie ou d'équipement adéquats ou appropriés.

Le développement d'un projet minier est assujéti à de nombreux facteurs, notamment le coût de l'exploitation minière, les variations de la qualité du matériau extrait, les fluctuations des marchés des minéraux et des devises, le coût de l'équipement de traitement et d'autres, tels que les revendications des Premières Nations et la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation concernant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix de la ressource naturelle produite, la Corporation peut décider de ne pas entreprendre ou poursuivre la production commerciale.

Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Corporation pour explorer ses projets se traduiront par la découverte d'une quantité commerciale de minerai. La plupart des projets de prospection n'aboutissent pas à la découverte de gisements minéraux commercialement viables.

RÈGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET AUTRES REGLEMENTS

Les lois, réglementations et mesures environnementales actuelles et futures pourraient entraîner des coûts supplémentaires imprévisibles, des dépenses en immobilisations, des restrictions ou des retards dans les activités de la corporation. Les réglementations et normes environnementales sont soumises à des révisions constantes et pourraient être considérablement renforcées, ce qui pourrait avoir un impact sérieux sur la Corporation et sa capacité à développer économiquement ses projets. Avant de commencer l'exploitation minière d'un projet, la Corporation doit obtenir des permis environnementaux et l'approbation des autorités réglementaires. Rien ne garantit que ces permis et approbations seront obtenus ou qu'ils le seront en temps opportun. Le coût de la conformité aux réglementations gouvernementales peut également avoir une incidence sur la viabilité d'une opération ou empêcher complètement le développement économique d'un projet.

FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT

La Corporation ne dispose pas actuellement de ressources financières suffisantes pour entreprendre ses programmes de prospection et de développement prévus. Le développement des projets de la Corporation dépend donc de sa capacité à lever les fonds supplémentaires nécessaires. Rien ne garantit que la Corporation réussisse à obtenir le financement requis. La Corporation possède également une expérience limitée dans le développement de projets de ressources, et sa capacité à le faire dépend de l'utilisation de personnel qualifié ou de la signature d'ententes avec d'autres grandes entreprises de ressources qui peuvent fournir l'expertise requise.

PRIX DES MINÉRAUX

Les facteurs qui influencent la valeur marchande du platine, du palladium, du rhodium, du cuivre, du cobalt, du nickel, du carbone graphite et de tout autre minerai découvert échappent au contrôle de la Corporation. L'impact de ces facteurs ne peut pas être prédit avec précision. Les prix des ressources peuvent fluctuer considérablement et l'ont fait ces dernières années.

RISQUES NON COUVERTS PAR LES ASSURANCES

La Corporation peut faire l'objet de réclamations découlant d'effondrements, de pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de ces réclamations diminuerait et pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités de prospection et d'exploitation minière.

signé "Herb Duerr"

Président et Chef de la direction

signé "Richard Barnett"

Chef de la direction financière